






5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Grevisse Benoît ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours analyse les conditions de production qui structurent et déterminent tout travail de journalisme. Il développe une réflexion critique dans le cadre d'une approche déontologique et éthique en situation opérationnelle. Il expose les fondements, les normes et des raisonnements déontologiques et éthiques, belges et internationaux.
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours vise à sensibiliser les étudiants aux conditions de production qui structurent et déterminent tout travail de journalisme et à inscrire cette réflexion critique dans le cadre d'une approche déontologique en situation opérationnelle. Il entend donc également amener à la maîtrise des fondements, des normes et des raisonnements éthiques de la déontologie journalistique belge et internationale. En termes de compétences, l'étudiant devra faire la preuve de sa capacité à exercer un raisonnement déontologique et éthique.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Méthodes d'enseignement	Exposés magistraux. Ce cours fait appel à des notions exposées dans le cours de Droit des médias et de la communication (COMU1322). Il demande à l'étudiant d'exercer concrètement le raisonnement déontologique et éthique. Pour ce faire de nombreux cas sont exposés au cours. Une partie d'entre eux font l'objet de projections audio-visuelles et sont analysés en séances. Ces analyses suscitent la participation active des étudiants.
Contenu	Ce cours propose tout d'abord un parcours critique des fondements historiques et socio-politiques de la déontologie journalistique. Il examine les distinctions entre les divers modes de régulation : droit, déontologie et éthique. Il passe ensuite en revue, de manière systématique, les principes déontologiques que s'imposent les journalistes belges. Ce parcours critique se base notamment sur les cas d'actualité. Le cours propose également dans une comparaison internationale des systèmes et des règles déontologiques. Il envisagera également les limites de l'autorégulation journalistique.
Bibliographie	Un ouvrage spécifique tient lieu de support pédagogique pour ce cours. De nombreux documents pédagogiques sont mis à disposition sur iCampus.
Autres infos	La maîtrise passive de l'anglais est nécessaire à la lecture de textes de référence.
Faculté ou entité en charge:	COMU

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication	CORP2M	5		
Master [120] en journalisme	EJL2M	5		
Certificat universitaire en éthique économique et sociale	ETES9CE	5		
Master [120] en information et communication	COMU2M	5		
Master [60] en information et communication	COMU2M1	5		
Master [120] en communication	COMM2M	5		